Saint-Jean-Bonnefonds

Notre commune – bulletin municipal d'information

www.ville-st-jean-bonnefonds.fr

n° 51
mai 2015

Saint-Jean-Bonnefonds

Un nouveau départ pour les sentiers…

De nouvelles ballades en toute liberté

panneau «Relai – Information Sentiers»

En décembre dernier, notre commune signait une convention de partenariat avec le Parc Naturel Régional du Pilat dans le cadre de nos sentiers pédestres. Depuis plusieurs mois, les sentiers se sont vus examinés « à la loupe » pour réviser, compléter le balisage afin que chacun puisse flâner au travers des prairies, des bois et des chemins en toute sérénité et découvrir ainsi la richesse de notre patrimoine naturel et urbain. Le 11 avril dernier, le nouveau panneau « Relai Information Sentiers » était inauguré.

Ce panneau d'information, situé sur le parking de la Pacotière, ***est le nouveau point de départ de votre randonnée***.
Il représente les circuits balisés, détaille l'intérêt des différents parcours et vous informe sur les richesses du secteur.
Elaboré en concertation avec le Parc, il formalise également notre identité de ville porte du Parc Naturel Régional du Pilat.

Une ***nouvelle plaquette des sentiers*** vient d'être éditée. Elle sera mise a disposition pour tous les randonneurs à la maison du Parc à Pélussin, dans les offices de Tourisme en relation avec le Parc du Pilat mais aussi à l'Espace Voltaire à Saint-Jean-Bonnefonds.

Les sentiers sont régulièrement entretenus par les équipes des services techniques et sont ainsi praticables tout au long de l'année.
Nous vous invitons à vous rendre en famille sur ces sentiers qui vous feront découvrir ou redécouvrir la richesse de notre territoire communal et son identité de « Ville à la campagne ».

« Par les soirs bleus d'été, j'irai dans les sentiers,
– Picoté par les blés, fouler l'herbe menue :
– Rêveur, j'en sentirai la fraîcheur à mes pieds.
– Je laisserai le vent baigner ma tête nue.
– Je ne parlerai pas, je ne penserai rien :
– Mais l'amour infini me montera dans l'âme,
– Et j'irai loin, bien loin, comme un bohémien,
– Par la Nature… »

Sensation, Poésies et autres recueils, Arthur Rimbaud, mars 1870.

« Je viens te parler des sentiers que j'emprunte dans mes matins d'estive
Des chants venant des bosquets où nichent des rossignols, des mésanges…
…Partager la douceur du jour au gré de mes pensées qui dérivent
Sur les flancs d'un mirage végétal, grésillant d'une cacophonie étrange. »

Pierre WATTEBLED, juillet 2013.

Nouvelle plaquette sentiers disponible à L'Espace Voltaire. Prix : 2€

Espace Voltaire
rue Jean Etienne Dussigne
04 77 95 19 98
voltaire@ville-st-jean-bonnefonds.fr

Mardi : 10h – 12h et 14h –18h
Mercredi : 10h – 12h et 14h – 19h
Jeudi : 15h – 19h
Samedi : 9h30 – 12h

Fermé les samedis en juillet
Fermé du 22 juillet au 24 août inclus.

Éditorial

Madame, Monsieur,

J'ai plaisir à vous présenter ce bulletin municipal numéro 51. En le lisant, vous vous rendrez compte de la diversité et de l'ampleur des nouvelles actions engagées, de la variété des animations proposées, de l'implication de toutes celles et ceux qui travaillent, souvent dans l'ombre, au bénéfice de tous.

Je souhaite mettre en avant plusieurs sujets d'actualité importants pour notre commune : La mise en révision du Plan Local d'Urbanisme lors du conseil municipal du 5 février 2015. Concernant les risques miniers, nous tiendrons à Saint-Jean-Bonnefonds le 25 juin prochain avec les services de l'État une réunion publique visant à expliciter à la population du secteur nord de notre agglomération les enjeux de ce dossier.

La conteneurisation de la collecte des ordures ménagères et sélective hors centre bourg est en cours de mise en place.
La Maison du Passementier s'est inscrite dans le cadre du festival off de la Biennale Internationale du design de Saint-Etienne avec deux artistes en résidence. Un public plus large a ainsi pu découvrir notre maison qui s'oriente ainsi résolument vers l'avenir sans renier son passé. Enfin, sur le plan sportif, l'évènement marquant de ce début d'année restera la Saint-Jeandaire nouvelle formule qui a rassemblé plus de 600 coureurs le 29 mars dernier confirmant ainsi que le jury nous attribuant le troisième prix de la commune la plus sportive du Massif central dans la catégorie des villes de 5 000 à 10 000 habitants, ne s'est pas trompé.
Au niveau intercommunal, de nombreux dossiers enlisés depuis des années avancent. Comme prévu , le 17 avril, nous avons choisi le prestataire qui réalisera la zone de Pont de l'Ane-Monthieu générant ainsi pour environ 150 millions d'euros de travaux, 600 emplois directs, ainsi que des recettes futures pour la commune.

Concernant Métrotech, une nouvelle entreprise prometteuse s'installe ces jours-ci exploitant un brevet dans le domaine agroalimentaire. Une preuve que le travail de promotion du site commence à donner des résultats. La communauté d'agglomération continue de réfléchir à sa transformation en communauté urbaine, nous obligeant à transférer de nouvelles compétences communales. Je continue de penser que cette réforme territoriale voulue par les gouvernements successifs n'est pas bonne car même si la mutualisation des forces est indispensable pour des sujets comme l'économie, le rayonnement de notre territoire, il n'en demeure pas moins que nous savons traiter plus efficacement et de manière plus pragmatique au niveau local l'eau, la voirie, le nettoiement, le deneigement... Je ferai valoir le point de vue de la commune en toute liberté avec le seul parti pris du bon sens et il n'est nul besoin d'être un vice président indemnisé de la communauté d'agglomération pour cela. La rénégociation, en faveur de notre commune, du pacte financier avec Saint-Etienne Métropole, comblant ainsi un retard accumulé depuis de nombreuses années, en est une première illustration.

Pour terminer, je voudrais vous inviter à participer aux nombreuses animations prévues sur la commune d'ici l'été en mettant en évidence deux rendez vous :

Le cinéma en plein air le 3 juillet à Jean Tardy, une nouveauté mise en place avec les jeunes puis Saint-Jean en fêtes le 4 juillet avec un plateau musical de grande qualité.

Cordialement Votre.
Le Maire Marc Charonne

Bulletin municipal d'information
Directeur de la publication
Gilles Chardigny
dépôt légal : mai 2015
Revue diffusée gratuitement dans tous les foyers saint-jeandaires.
Reproduction interdite.

Réalisation
Service communication
Mairie -BP 50014
42651 St-Jean-Bonnefonds cedex
0477950703
ville-st-jean-bonnefonds.fr
contact@ville-st-jean-bonnefonds.fr

Impression
Rizzi -Saint-Etienne
sur papier recyclé

Photos
·Elus
·Associations
·Saint-Étienne Métropole
·Agds

Réalisé avec des logiciels et des illustrations libres.
scribus.net , gimp.org
inkscape.org , openclipart.org
openstreetmap.org

Saint-Jean-Bonnefonds

4 Vie quotidienne
Vivre ensemble
Collecte des déchets
Épicerie sociale
Goûter des seniors

7 Cadre de vie
Fleurissement
Contrat riviere Furan
Révision du PLU
Risques Miniers

10 Jeunesse
Être enfant
Associations scolaires
Être jeune

14 Culture
Maison du Passementier
EspaceVoltaire

16 Sports et loisirs
Saint-Jeandaire
Prix Commune sportive
Journée Korf Bal
Vie associative

19 Vie démocratique
Budget 2015
Comités de quartier
Conseil municipal
Expression des listes

23 État Civil Démarches

Vivre ensemble

Chiens dits «dangereux»

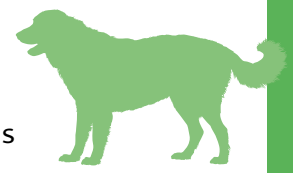

Un permis de détention, délivré par le Maire, est exigible depuis le 1er janvier 2010 pour les chiens de 1ère et 2ème catégorie.

Sont concernés :

> Les chiens de race Staffordshire terrier, American Staffordshire terrier, ces deux types de chiens peuvent être appelés « pit-bulls »
> Les chiens de race Mastiff, appelés « boerbulls »
> Les chiens de race Tosa
> Les chiens de race Rottweiler.

Les propriétaires de chiens dits « dangereux » ont obligation de présenter à tout moment aux forces de l'ordre : le permis de détention, l'attestation d'assurance ainsi que le certificat en cours de vaccination antirabique en cours de validité sous peine d'une amende de troisième classe.
Les démarches nécessaires à la déclaration ou au renouvellement de déclaration de ces animaux doivent être effectuées auprès du Service de la Police Municipale.

Bruits de voisinage

« Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité, telles que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses... ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h. »

Arrêté préfectoral n°2000/074 du 10 avril 2000 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage.

Brûlage des déchets verts

Le brûlage des déchets verts est interdit toute l'année sur le territoire par arrêté préfectoral.

Tranquillité et sécurité publique

Les rapports transmis par la Direction Départementale de la Sécurité Publique de la Loire laissent apparaître pour le premier trimestre 2015 une baisse importante des vols par effraction (moins 12 sur cette période). Tous les indices concernant les faits délictueux sont satisfaisants en ce début d'année. La collaboration active entre les Services (Police Nationale et Police Municipale), les extensions des périmètres « Voisins Vigilants » semblent produire des effets positifs. L'attention reste toutefois d'actualité. En ce qui concerne la verbalisation sur la « Zone Bleue », 2 procès-verbaux électroniques sont dressés par jour en moyenne, depuis début janvier. Dans plus de 90 % des infractions, il s'agit de l'absence du disque, qui reste disponible chez tous les commerçants, en mairie et auprès de la Police municipale.

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes

Protégez votre domicile

> Protégez votre domicile par un système de fermeture fiable
> Soyez attentifs à vos clés
> Soyez vigilants sur les accès de votre domicile
> Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité
> Ne laissez pas vos objets de valeur en évidence.

En cas d'absence

> Ne donnez pas d'informations sur vos dates d'absences
> Donnez l'impression que votre domicile est habité
> Faites suivre votre courrier, faites un transfert de votre ligne téléphonique.
> Signalez votre absence au commissariat de police dans le cadre de l'opération «Tranquillité vacances». Des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées
> Signalez au commissariat tout fait suspect.

Si vous êtes victime d'un cambriolage

> Si vous êtes présent pendant le cambriolage, ne prenez pas de risque
> Prévenez immédiatement, en composant le 17, le commissariat de police
> Protégez les traces et les indices afin de préserver les pistes d'enquêtes
> Déposez plainte (munissez-vous d'une carte d'identité).

Vous pouvez pré-déposer plainte en ligne :
www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr

Numéros utiles

> Opposition carte bancaire 0 892 705 705
> Opposition chéquier 0 892 68 32 08
> Blocage téléphones portables :
SFR : 10 23
Orange : 0 800 100 740
Bouygues Telecom : 0 800 291 000
Free : 32 44

Pour en savoir plus
www.interieur.gouv.fr

Collecte des déchets

Conteneurisation

La finalisation de la conteneurisation pour les ordures ménagères de la commune est en cours. Les services de Saint-Étienne Métropole en étroite collaboration avec les services municipaux ont estimé les besoins et examiné les aménagements possibles en prenant en compte les cas particuliers (accès, manque de place...). L'implantation de containers individuels a commencé.

Cette opération d'envergure, la plus importante jamais réalisée par Saint-Étienne Métropole, dans ce domaine, va vous permettre de contribuer aux efforts que chacun doit assurer pour améliorer notre espace urbain. Plus de sacs déchirés par des animaux errants, plus de sacs emportés par le vent au bord de nos rues et routes. Cette mise en place a aussi pour but d'améliorer la sécurité des rippers.

Chaque bac, numéroté, reste la propriété de Saint-Étienne Métropole. Il est attribué à une adresse. Le propriétaire ou locataire est en charge de son bon entretien et sa bonne utilisation. Les agents de Saint-Étienne Métropole vous ont expliqué la bonne marche à suivre. Nous vous rappelons que les bacs peuvent être sortis la veille de la collecte programmée qui reste inchangée, à partir de 19h, et qu'ils doivent être rangés dans le domaine privé dans la journée prévue du ramassage.

La collecte des déchets : une activité à risques

Améliorons la sécurité du personnel et des usagers

Sur l'agglomération, chaque jour, plus de 120 agents effectuent la collecte des déchets.

L'activité de collecte présente de nombreux risques pour le personnel de collecte mais également pour les usagers.

La manutention, les mécanismes en mouvement, l'environnement routier... sont autant de facteurs à risques. La profession déplore en moyenne chaque jour 2 accidents causant une invalidité permanente dont 10 graves chaque mois et environ 10 mortels chaque année. Plusieurs accidents graves sont également à déplorer pour les usagers. Sur l'agglomération, chaque jour, **plus de 120 agents** effectuent la collecte des déchets.

L'agglomération et ses communes membres s'engagent dans une démarche volontariste pour améliorer la sécurité du personnel et des usagers. 1140 points de collecte identifiés à risque ont été recensés et classifiés en 2014. Les marches arrière sont les plus nombreuses et les plus préoccupantes mais aussi les voies de faible gabarit, le stationnement gênant, les pentes trop prononcées... Des solutions de résorption comme des aménagements de point de regroupement, seront mises en oeuvre progressivement et les usagers concernés en seront informés.

Dans l'immédiat, chacun d'entre nous peut agir pour limiter les risques et préserver la sécurité des équipes de collecte.

> En adoptant une attitude compréhensive et responsable sur la route. A l'approche d'une benne à ordures, restons vigilants, les agents ou d'autres piétons ne sont peut-être pas visibles bien qu'à proximité immédiate.

> En déposant les déchets volumineux, lourds, dangereux, tranchants en déchèteries : des bacs trop lourds sont susceptibles de blesser les équipes ; les bouteilles de gaz, les extincteurs, les bidons non vidés peuvent exploser lors du compactage dans la benne ; pour la collecte en sacs, attention aux déchets susceptibles de les percer ou les couper pouvant blesser gravement les collecteurs.

> En facilitant la circulation des bennes à ordures, y compris la nuit, élaguer les branches et haies qui dépassent sur la voie publique, ne pas garer son véhicule hors des emplacements réservés.

Se sentir utile

Faire quelque chose pour autrui

Les bénévoles de l'épicerie sociale s'impliquent tous les jeudis dans cette action humanitaire. Certains vont récupérer les marchandises à la Banque Alimentaire les jeudis matin, d'autres prennent le relais pour la mise en rayons avant l'ouverture de 14h. Les suivants sont là, les après-midi pour servir les bénéficiaires et discuter avec eux.
Ces petites mains sont également majoritairement présentes dans l'organisation de loisirs (pique-nique, après-midi gâteaux, échanges...)
Un grand merci à toutes ces personnes, qui par leur action, leur implication, leur bonne volonté permettent à l'épicerie sociale d'ouvrir ses portes chaque semaine.

Les bénévoles de l'épicerie sociale

L'épicerie

L'épicerie sociale sera fermée
du vendredi 31 Juillet 2015
au mercredi 19 Août 2015

Un goûter des seniors

100% saint-jeandaire

La salle Aristide Briand était trop exigüe pour accueillir tout le monde. La décision de délocaliser le goûter des seniors au gymnase Jean Tardy a permis de recevoir dans d'excellentes conditions plus d'une centaine de seniors Saint-Jeandaires. Tout le monde était Saint-Jeandaire, Martine la chanteuse, les jeunes bénévoles volontaires Sophie et Loïc, et bien sûr tous les participants à cette amicale après-midi.
En présence des adjoints, de Monsieur Le Maire qui a encore montré ses talents de chanteur, aidé par une musicienne de grand talent, qui a interprété entre autres Barbara, faisant passer un grand frisson d'émotion, nos seniors se sont laissés entrainer sur la piste de danse par des airs connus de tous.
Les mignardises confectionnées par les commerçants de la commune ont fait le régal d'une assemblée joyeuse et festive. Le CCAS avait prévu un petit cadeau pour les messieurs et les dames repartirent chacune avec une plante.
Ce moment partagé avec Monsieur le Député Régis Juanico, a permis de démontrer, une fois de plus, que l'amitié et la solidarité intergénérationnelle sont de vraies valeurs dans notre commune.
Tous se sont donnés rendez-vous l'année prochaine à la nouvelle salle du Fay qui permettra d'accueillir confortablement les nombreux participants.

Concours Fleurir la Loire 2014

Accueillir, embellir, préserver et valoriser

Cette année encore le Jury départemental a souhaité remercier la ville de Saint-Jean-Bonnefonds et ses habitants pour son fleurissement en lui octroyant plusieurs prix.

Concernant notre commune, il est souligné la qualité du fleurissement depuis plusieurs années.

La maison du Passementier obtient la mention «Tourisme». Il est ainsi confirmé que ce lieu de patrimoine saint-Jeandaire contribue largement à l'image de notre département. Les aménagements floraux font partie intégrante ou sont un attrait supplémentaire à la visite.

M. Thomas, M. Besson et Mme Habougit reçoivent les encouragements du Jury.

L'EHPAD La Roseraie obtient le 3ème prix départemental dans la catégorie collectivités.

La municipalité remercie très chaleureusement tous les acteurs de l'embellissement de Saint-Jean-Bonnefonds, techniciens, habitants, collectivités qui oeuvrent d'année en année, avec ténacité, enthousiasme et savoir faire à la mise en valeur de notre cadre de vie. Il contribuent ainsi activement à l'attractivité de notre territoire. La mise en valeur du cadre de vie par le végétal est une démarche de promotion qui impacte l'environnement économique et touristique, au travers d'un projet fédérateur et respectueux de l'identité de notre commune et de ses acteurs.

Concours des maisons fleuries 2015

Le concours des maisons fleuries est destiné à valoriser le fleurissement de chacun d'entre nous et d'offrir un cadre de vie plus agréable à tous. Chaque maison fleurie est unique. Elle est l'image de notre histoire et de notre créativité individuelle. Fleurir sa maison, son balcon, son pas-de-porte est un moment convivial, un moment de plaisir et peut-être la joie d'être récompensé autour d'un verre de l'amitié en octobre prochain.

Alors n'hésitez pas : quelques fleurs dans votre jardin ? Il vous reste encore quelques jours ; inscrivez vous !

NOUVEAUTE 2015 :

Afin de suivre l'évolution du fleurissement, l'entretien et les volumes des massifs ou des potées, le jury visitera votre jardin à DEUX reprises.

Bonne saison de fleurissement à tous, au plaisir d'admirer votre maison fleurie.

Une envie de jardiner, de récolter de bons et beaux légumes, de partager des moments conviviaux ? Il reste des parcelles disponibles dans les jardins familiaux sur notre commune :

Jardins familiaux de la CHAZOTTE
contact : jardinsdelachazotte@gmail.com

Jardins familiaux des LITTES
contact : mahaggoune@hotmail.fr

Jardins familiaux de REVEUX
contact : alainriel@free.fr

Jardins familiaux VOLPETTE
Tel : 04 77 32 98 56

Signature du contrat de rivière Furan

L'eau est une ressource essentielle pour l'être humain. Longtemps considérée comme abondante, elle est aujourd'hui un bien limité dont la qualité est menacée.

Notre commune est à cheval sur deux bassins versants, d'un côté le bassin versant Rhone Méditerranée Corse à travers la rivière Gier et le bassin versant Loire Bretagne à travers la rivière Furan. Chaque bassin versant est géré par un contrat de rivière dont Saint-Etienne Métropole est animatrice. Les contrats de rivière visent à la fois à améliorer la qualité des eaux et à requalifier les berges, tout en mettant en oeuvre des travaux de gestion des crues associés à une restauration écologique de ce milieu.

C'est avec ces objectifs que le nouveau contrat de rivière Furan a été signé le 2 octobre 2014 pour une durée de 5 ans, renouvelable un an. Diverses actions sont prévues sur notre commune avec notamment la lutte contre les espèces envahissantes type « Renouée du Japon », la réalisation d'un inventaire exhaustif des zones humides ainsi que l'intégration dans les documents d'urbanisme. Plusieurs actions de sensibilisation et communication sont également prévues.

Partage des eaux

Quelques astuces pour économiser l'eau :

> Eviter de faire couler l'eau inutilement
> Opter pour des systèmes de chasse d'eau à deux débits
> Vérifier qu'aucun robinet ne fuit
> Equiper vos robinets de réducteur de débit
> Penser à récupérer l'eau lorsque vous rincez vos légumes ou que vous patientez pour faire venir l'eau chaude
> Récupérer les eaux pluviales.

Notre commune fait partie des 11 communes du bassin versant Furan qui se sont engagées dans la charte régionale « Objectif zéro pesticide ». En signant cette charte, les collectivités s'engagent à travailler à la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires aussi appelés pesticides, sur leurs voiries, parcs et espaces verts, terrains de sport...
Ceci passe entre autre, par la réalisation d'un plan de désherbage communal, l'achat dematériel alternatif, la formation des agents et la sensibilisation des habitants.

100 % électrique

Vous avez peut-être croisé les services municipaux dans les rues de Saint-Jean au volant d'un petit camion... silencieux... peu polluant... 100% électrique. Le service nettoyage de la voirie a testé ce véhicule pendant une semaine et l'a trouvé très pratique et très adapté à la taille de la commune. La municipalité a donc décidé de lancer dans les prochaines semaines une consultation publique afin d'équiper ce service d'un véhicule électrique.

Révision du Plan Local d'Urbanisme

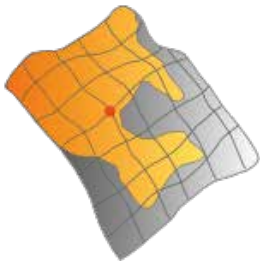

Par délibération du 5 février 2015, le Conseil municipal de Saint-Jean-Bonnefonds a décidé de prescrire la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) sur l'ensemble du territoire communal et d'ouvrir et de définir les modalités de concertation prévues par les articles L.123-6 et L300-2 du code de l'urbanisme en y associant pendant toute la durée d'élaboration du projet, les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées. Un registre est mis à la disposition des habitants en mairie.Des réunions publiques seront organisées notamment dans le cadre des comités de quartier.

Cette révision du document d'urbanisme est l'occasion de fixer des orientations en matière d'aménagement et de développement durable du territoire, de redéfinir l'organisation de l'espace pour permettre un développement harmonieux de la commune.

Toutefois, cette procédure devra intégrer les évolutions législatives : loi ALUR, loi environnementale (loi Grenelle II), rendre le PLU compatible avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) Sud Loire et prendre en compte les dispositions du Plan Local d'Habitat de Saint-Etienne Métropole et les projets d'agglomération.

Outre ces objectifs supra-communaux incontournables, la commune intégrera ses propres objectifs :

> maîtriser le développement urbain
> prendre en compte les jardins ouvriers
> tenir compte du résultat du diagnostic agricole afin de pérenniser l'activité agricole pour les années futures
> maintenir les continuités écologiques le long des cours d'eau
> prendre en compte les problématiques environnementales : eau, déchets, transports, qualité de l'air...
> mettre en oeuvre une démarche écoquartier
> maintenir et développer le commerce de proximité, conforter les zones d'activités artisanales locales et métropolitaines
> intégrer le futur quartier de la ZAC Pont de l'Âne Monthieu.

L'Agence d'urbanisme de la région stéphanoise EPURES assistera la commune pour l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et pour la conception technique du PLU.

Plan de Prévention des Risques Miniers

A la différence des autres exploitations minières françaises, les mines du bassin stéphanois se sont inscrites au coeur des villes. Le développement de l'exploitation a été intimement lié à l'urbanisation et au développement urbain ce qui rend ces villes particulièrement vulnérables aux aléas miniers. Une politique de prévention a donc été mise en place par l'État à partir de la connaissance des zones d'aléas, pour tenter de protéger les populations et les biens face au risque minier. Ainsi par arrêté du 30 avril 2012, l'élaboration du Plan de Prévention des Risques Miniers (PPRM) a été prescrite par l'État. Les PPRM permettront de soumettre les autorisations de construire à des prescriptions pour prévenir les dommages susceptibles d'affecter les constructions en cas de survenue d'un dégât minier. La commune de Saint-Jean-Bonnefonds est affectée sur 46% de sa surface. Une phase d'information et de concertation à destination du public est donc prévue par les services de l'État.

Phase d'information

> courant mai 2015 : des panneaux d'exposition sont affichés dans le hall d'accueil de la mairie.
> le 25 juin 2015 à 18h salle de La Trame : réunion publique à l'échelle du PPRM de la périphérie Nord Est de Saint-Etienne.

Phase de concertation

> À compter de juillet 2015 : un registre sera mis à disposition du public à la mairie ainsi que les documents d'élaboration du PPRM.

L'accueil de loisirs des mercredis et des vacances

sortie avec la Frapna dans les gorges de la loire - hiver 2015

Accueil de Loisirs
Secteurs Maternel et Primaire
29, Bd Aristide Briand
04 77 95 15 44
leo.stjbonnefonds@free.fr

Rendez-vous pour les vacances d'été, les quatre premières semaines de juillet et la dernière du mois d'août !

Toutes les plaquettes sont disponibles au Pôle jeunesse et à l'Accueil de loisirs et en ligne sur le site internet de la mairie !

À l'accueil de loisirs, les enfants s'éclatent, jouent, partagent des activités, découvrent des spectacles et des expositions, participent à la vie du centre, apprennent à devenir grands...!
Pour mieux accueillir les maternels, deux salles réaménagées communiquent désormais et leur sont réservées.
Pour les plus grands, deux projets sont en cours : la création d'un « monopoly de Saint-Jean », afin de mieux connaître sa ville et un projet « déco » d'une nouvelle salle, qui permettra aux enfants de se créer leur espace « à eux ».
L'accueil de loisirs est un lieu où les enfants s'épanouissent et vivent des instants riches et positifs !

Petites vacances au Club socio-culturel et sportif

Pendant les vacances de Toussaint, février et Pâques, le Club socio culturel et sportif propose aux enfants du CP au CM2 la découverte de certains sports et des activités culturelles.

Le programme est à la carte les après-midi, avec une sortie sur une journée chaque fois. Les activités sont encadrées par des éducateurs sportifs agrées, et pour les journées à l'extérieur, ce sont des bénévoles du Club, ainsi que des parents qui assurent la sécurité des enfants.

Les plaquettes d'information sont en ligne sur le site de la commune environ deux semaines avant les inscriptions.

Les temps forts des vacances de février :

- Des après-midi bien remplies, au cours desquelles le sport était roi : cirque, basket, lutte, hockey, volley, athlétisme, break dance, etc. Pour le côté culturel : dessin et visite du Planétarium.
- Une sortie en journée à Chamrousse : des moniteurs de l'ESF (Ecole de Ski français) ont permis à certains enfants de découvrir le ski alpin et à d'autres déjà initiés, d'évoluer sur des pistes bleues ou rouges. La patinoire a ensuite fait le bonheur de tous.

Club Socio-Culturel et Sportif
ostermannmic@yahoo.fr
04 77 95 28 26
06 82 45 14 93

Ce sont 65 enfants qui se sont exprimés, dans la bonne humeur, à travers les activités proposées. Ils attendant avec impatience les vacances de Pâques !

La Grande Lessive® à Saint-Jean-Bonnefonds

Le jeudi 26 mars 2015, une nouvelle édition de La Grande Lessive® a été organisée sur la commune de Saint-Jean-Bonnefonds. Les crèches AgDS «Les Petits Mômes» et «Le Colombier» ont participé pour la 4ème fois à cette manifestation.
Cette année, sous l'impulsion de la municipalité et afin de créer du lien, les écoles maternelles Lamartine et La Baraillère, le Lieu d'Accueil Enfants Parents «Les Petits Poucets» et le Centre de Loisirs Léo Lagrange ont rejoint cette initiative.

Qu'est-ce que c'est :

Une installation artistique éphémère faite par tous. Un dispositif simple et fédérateur.
Une action intergénérationnelle d'ampleur nationale et internationale.

1 › Une réalisation plastique de format A4 (photo, dessin, peinture, collage, réalisation numérique …) faite par chaque participant et signée au dos.

2 › Une corde et des pinces à linge.

3 › Une exposition éphémère dans l'espace public, sur le kiosque de la Place St Charles et devant les structures participantes.

1er Forum «Petite Enfance»

Samedi 30 mai de 9h30 à 12h30 Salle Aristide Briand

Cette année, la commune de Saint-Jean-Bonnefonds et les professionnels des structures de la petite enfance vous invitent au 1er Forum «Petite Enfance».

Tous seront là pour vous renseigner, vous informer, répondre à vos questions…

Nous vous attendons très nombreux.

Depuis le début de l'année l'association des commerçants a organisé sur la commune deux événements :

Le carnaval le 22 février sur la place Saint Charles et aussi une chasse aux œufs dans le «Parc Acrobranches».

Ces deux événements furent couronnés de succès :
RDV l'année prochaine !

Les associations scolaires

école du Fay

La commune de Saint-Jean-Bonnefonds compte quatre groupes scolaires qui ont leurs propres associations de parents d'élèves ainsi que le «Sou des écoles» pour l'école Lamartine. Ces associations sont avant tout des équipes de parents bénévoles qui participent concrètement à la vie et à l'animation de l'école.

Ces personnes donnent de leur temps et de leur énergie pour organiser des manifestations et récolter des fonds qui seront directement profitables aux enfants (fête de l'école, ventes de brioches, chocolats, loto, soirée...).

école Lamartine

Les bénéfices de ces opérations servent au financement total ou partiel de projets proposés par les enseignants (sorties, spectacles, matériel pédagogique, voyage de fin d'année...).

Ces associations constituent un lien entre les parents d'élèves et le corps enseignant afin de favoriser le dialogue et l'échange d'informations. Elles rencontrent les directions des écoles ainsi que les autorités municipales, afin d'établir des projets communs.

Merci à tous ces bénévoles et parents qui oeuvrent pour l'avenir de nos enfants de Saint-Jean-Bonnefonds.

Nous regrettons que l'association de parents d'élèves de la Baraillère n'ai pu contribuer à ces articles.

école Saint-Joseph

Être jeune à

Actu

Les Pôles Jeunesse de Saint-Jean-Bonnefonds, Sorbiers et la Talaudière mutualisent leurs forces pour l'opération Jobs d'été qui a eu lieu cette année le 11 avril au Pôle Jeunesse de la Talaudière. Des ateliers CV et lettres de motivation, des annonces, des renseignements sur le BAFA et le service civique, des infos pour partir autrement en vacances ont été proposés.

Saint-Jean-Bonnefonds [LE PÔLE J EUNESSE]

Jeunesse

« Se renseigner, rechercher un job, faire un CV, s'impliquer dans la vie locale »

Vous avez entre 16 et 25 ans ? Poussez la porte du Pôle Jeunesse ! Le service est gratuit !
L'animatrice vous accueille et vous aide à trouver des renseignements sur la formation, les métiers, les loisirs, la santé. Elle vous accompagne dans vos démarches de recherche d'emploi (rédaction d'un CV, lettre de motivation).
Elle peut vous renseigner entre autres sur le BAFA ou le service civique.
L'animatrice est aussi au service des jeunes qui souhaitent porter des projets (séjours autonomes) ou participer à des manifestations locales : un groupe de jeunes du CMA va ainsi inaugurer Saint-Jean en Fêtes le 4 juillet, avec le cinéma en plein air dès 22h.
Ceux qui veulent les rejoindre sont les bienvenus !

Le Pôle fait le lien entre les jeunes et les services compétents pour les aider et les accompagner en fonction de leurs besoins (Mission locale, Municipalité, médiateurs de l'AGASEF, assistantes sociales...).

Retrouvez toutes les annonces Jobs d'été au Pôle Jeunesse de Saint-Jean-Bonnefonds jusqu'à fin juin

« Un local dédié à la jeunesse » [L'ACCUEIL JEUNES]

L'Accueil Jeunes, situé impasse des Fourches (derrière le gymnase Jean Damien) est un espace dédié aux jeunes qui souhaitent se retrouver entre ami(e)s, jouer au baby-foot, discuter, organiser des sorties, pratiquer des loisirs et pourquoi pas mettre en place des projets... Toutes les idées sont les bienvenues !

Pendant les vacances scolaires, c'est l'Accueil de Loisirs Ados tous les jours en après-midi, et journée ou soirée par semaine.
L'accueil des jeunes de 11 à 16 ans s'effectue à l'Accueil Jeunes et au gymnase Jean Damien.
Des activités de loisirs, artistiques, culturelles et sportives sont proposées... Bref, il y en a pour tous les goûts !

Fresque réalisée par les jeunes avec Lou Berger, intervenant Graff

Ouverture de l'Accueil de Loisirs Ados les quatre premières semaines de juillet (programme diffusé mi-mai)

Le programme des animations est disponible au Pôle Jeunesse et en ligne sur le site internet de la mairie!!

Pôle Jeunesse
Rue Jean-Etienne Dussigne
04 77 95 19 99
jeunesse@ville-st-jean-bonnefonds.fr

La Maison du Passementier

La résidence des artistes Annick Picchio et Véronique Vernette

Les deux artistes ont investi la salle d'exposition du musée pendant près de cinq mois. Elles ont travaillé à partir d'objets mis à leur disposition (bobines, cartons Jacquard, rubans) qu'elles ont transformés, découpés, collés, noués pour créer des oeuvres originales présentées dans l'exposition « Les motifs du dialogue » à la Maison du Passementier dans le cadre du parcours off de la Biennale Internationale Design de Saint-Étienne.

L'exposition Les motifs du dialogue

Elle s'est déroulée en trois lieux du musée :

> La salle d'exposition temporaire, investie par les deux artistes, présentait à la fois des installations réalisées par Annick Picchio à partir de rubans, tissus, plumes, lisses, bobines et cartons de métier à tisser, et les dessins et collages de Véronique Vernette, reproduisant, dans des univers floraux inspirés des rubans traditionnels du début du 20ème siècle, certaines maisons saint-jeandaires.

> La chambre, au 2ème étage, a quant à elle été entièrement transformée par Annick. Rubans roses et tulles noirs avaient recouvert le lit et une partie des meubles de la chambre, invitant le visiteur à se questionner sur le cycle de la vie. La thématique autour du froufrou était très présente dans cette petite pièce dans laquelle une bande sonore tournait en boucle, évoquant entre autre le « bis-tan-clac » des métiers à tisser qui rythmait la vie des passementiers.

> Enfin, dans le hall d'accueil, les artistes avaient exposé des tableaux dont deux ont été réalisés à quatre mains !

La résidence et l'exposition d'Annick Picchio et Véronique Vernette ont été des temps forts du début de l'année 2015 rassemblant 459 visiteurs.

À venir

La Nuit Européenne des musées

Comme tous les ans, la Maison du Passementier sera ouverte pour la Nuit Européenne des musées samedi 16 mai gratuitement de 18h à 23h. A cette occasion, vous pourrez visiter librement le musée, voir les métiers à tisser tourner et assister à un concert d'instruments de musique anciens.

Exposition été

Du 16 mai au 10 juillet.
Michel Monnier présentera sa collection d'instruments de musique insolites et issus du monde entier.

Fermeture été

La Maison du Passementier sera fermée du 2 au 16 août inclus.

Exposition sur les costumes de contes de septembre à décembre

A partir de septembre, la Maison du Passementier proposera une exposition enchantée sur la thématique des contes. Seront présentés des costumes féériques d'opéra, ballets et pièces de théâtre inspirés des contes traditionnels les plus réputés.

La carte Mra

Depuis le mois de mars, la Maison du Passementier est partenaire de la carte M'RA (Région Rhône-Alpes). Ainsi, tout jeune possédant la carte M'RA peut visiter gratuitement le musée !

L 'Espace Voltaire

Petite rétro du premier trimestre...

Expo Cinéma

L'année 2015 a commencé sur pellicule à l'Espace Voltaire ! Une exposition sur l'histoire du Cinéma, empruntée à la Médiathèque Départementale de la Loire a permis d'organiser une animation, préparée par Sylvain Thizy autour de cette thématique. Sur fond de mur bleu, le public présent ce jour-là a pu devenir acteur le temps de se faire servir un verre par Buster Keaton, ou bien de s'essayer à la présentation de la météo ; bonne humeur garantie ! Même succès lors de la présentation de cette animation aux enfants de l'accueil de loisirs. Nous verrons dans l'avenir si cela aura suscité des vocations...!

Ambiance « récup »

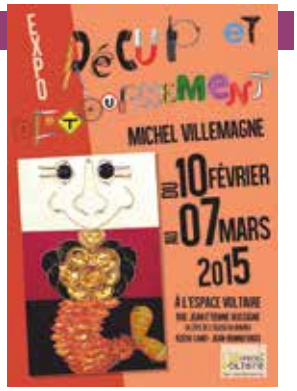

L'exposition de Michel Villemagne, « Récup et Détournement » a suscité beaucoup d'intérêt de la part du public saint-jeandaire. Cette thématique très actuelle est une préoccupation quotidienne de l'artiste terrannéen, qui récolte déchets et objets à recycler et les insère dans des compositions originales. Cette exposition aura peut-être fait naître des vocations.

Première exposition réussie de Diala Chahine

En mars, Diala Chahine a exposé ses toiles pour la première fois. Expérience positive pour cette artiste qui réside au Fay : une technique apprise au Liban puis perfectionnée ensuite en France a permis à Diala de diversifier les thèmes abordés sur ses tableaux.

Audition musicale de l'École de Musique et des Arts de Saint-Jean-Bonnefonds le 31 mars

Les élèves des cours de guitare et classe orchestre ont offert pour la 3ème fois un aperçu de leurs talents au nombreux public présent ce soir-là.

Exposition photos «Papas» de Carlo Bondi

Ce ne sont pas moins de 71 papas qui ont répondu à l'appel lancé par le photographe Carlo Bondi. Les photos des papas et de leurs enfants sont exposées jusqu'au 13 mai à l'Espace Voltaire.

À venir

Il sera une fois, du 26 mai au 15 juillet, l'exposition : «Cric Crac sabots et cuiller à pot».

Cette exposition, empruntée aux Archives départementales de la Loire permettra de mieux connaitre les origines et les différentes versions de nos contes régionaux. Le 3 juin prochain, lors du vernissage, la section théâtre de l'école de Musique se produira dans « Si le monde m'était conté ».

La Saint-Jeandaire 2015

Cette année, la traditionnelle course « La Saint-Jeandaire » a été repensée en l'intégrant dans l'édition du Trail Tour Régional (TTR). Ce TTR associe trois courses, le « Défi Vellave » à Monistrol sur Loire, le « Trail de Saint-Jean-Bonnefonds » et le « Roche Trail Event Tour » à Rochetaillée. Le principe du TTR est de récompenser les participants ayant participé au moins à deux épreuves sur trois.

La Saint-Jeandaire qui remporte chaque année un vif succès a ainsi été remaniée en deux nouvelles courses :

> le Trail Bonnefontaine de 23 km avec 800 m de dénivelé
> la Saint-Jeandaire de 8 km avec 200 m de dénivelé.

Ce nouveau format a permis à la course de prendre une énorme ampleur puisque 600 coureurs (325 pour les 23 km et 275 pour les 8 km) se sont élancés, Place Saint-Charles, dimanche 29 mars. Les participants ont pu découvrir les chemins de la commune avec un panorama exceptionnel entouré du Parc Naturel Régional du Pilat, des monts du Jarez et du Forez. La lutte pour les deux podiums a été tenace avec la participation de coureurs connus au niveau régional. Toutefois, pour qu'une course soit réussie il faut des participants ; alors un grand bravo à tous les coureurs et aux amoureux des courses nature. Le témoignage des participants a été très positif, ils ont trouvé les parcours très attrayants avec beaucoup de relances et plusieurs difficultés grâce aux versants ascendants très sélectifs de la commune.

Mais n'oublions pas la traditionnelle course des enfants, où 75 jeunes coureurs se sont élancés dans le centre de Saint-Jean-Bonnefonds (circuits de 400 m pour les CP et CE1, de 800 m pour les CE2 et CM1 et de 1200 m pour les CM2).

C'est l'école Lamartine qui a remporté le Challenge «Patrick Cordonnier» pour avoir présenté le plus grand nombre d'enfants parmi les groupes scolaires. Les associations Atousport, Saint-Jean Sport Détente et l'Office Municipal des sports ont accompli un travail exceptionnel afin que l'organisation de cette course soit excellente. Ils tiennent particulièrement à remercier l'ensemble des bénévoles, les nombreuses associations de la commune, la municipalité et les responsables du Trail Tour Régional qui se sont mobilisés autour de cette manifestation.

De plus ils souhaitent dire un grand merci :

> à l'ensemble des partenaires et sponsors
> aux Saint-Jeandaires qui ont ouvert leurs propriétés privées ce qui a permis aux coureurs d'accéder à des chemins inédits !

Saint-Jean-Bonnefonds obtient la 3ème place

du challenge 2014 de la Commune la plus sportive du Massif Central, dans la catégorie « 5 001 à 10 000 habitants ».

Remise du prix, le 1er avril à Saint-Junien (87)

Début 2014, la municipalité a été sollicitée pour participer au challenge des villes les plus sportives du Massif Central, organisé par l'association «sport MAC» (Association d'étude et de promotion du sport et des activités sportives en massif central). Le massif central regroupe un ensemble de territoires répartis sur six régions. Pour ce 5ème challenge qui existe depuis 2006 et qui a lieu tous les deux ans, 21 départements étaient concernés. La commune a défendu son bilan et ses objectifs en matière de politique sportive communale. Début 2015, le jury (composé de représentants du mouvement olympique et sportif, du ministère des sports, des collectivités territoriales, du comité massif) a classé Saint-Jean-Bonnefonds au troisième rang des villes les plus sportives du Massif Central dans la catégorie 5 001 à 10 000 habitants, juste derrière La Souterraine (23) et Aussillon (81).

La commission sport de la commune tient à remercier les clubs sportifs saint-jeandaires qui par leur travail permanent ont contribué à cette distinction.

Journée Play Off de Korfbal

dimanche 31 mai 2015 - Gymnase Jean Damien

Pour la première fois à Saint-Jean-Bonnefonds, nous avons le plaisir d'accueillir la finale nationale de Korfbal. Cette journée réunira les quatre meilleures équipes françaises et consacrera le champion de la saison 2014/2015.

Le korfbal se pratique en intérieur ou en extérieur sur un terrain partagé en deux zones. Dans chaque zone est placé un poteau. D'une hauteur de 3,5 mètres, il est pourvu d'un panier de forme cylindrique et sans fond. Le ballon est similaire à celui du football.

Les deux équipes sont constituées de huit joueurs : deux femmes et deux hommes de chaque équipe dans chaque zone (attaque et défense). Tous les deux paniers (buts), il est procédé à un échange de zone et de fonction (attaquants et défenseurs échangent leur rôle). À la mi-temps, les équipes changent de côté.

Le règlement proscrit les actions suivantes :

> se déplacer avec le ballon, même en dribblant,
> tirer au panier en position couverte (lorsqu'un défenseur se trouve à portée de bras de l'attaquant, plus près du panier et tente de le bloquer),
> jouer contre un adversaire du sexe opposé.

Les contacts physiques sont interdits et le Fair Play est indispensable.

Vie associative

Système d'échange local de Saint-Jean-Bonnefonds / la Talaudière / Sorbiers

Prochaine bourse d'échanges :
samedi 6 juin, Place Saint-Charles, à Saint-Jean-Bonnefonds.

11h30 : apéritif et repas
14h30 : BLE

Contacts : 06 24 57 08 99
http://st-jean.sel-ondaine.org

Un système d'échange local (SEL) a pour objectif de permettre à ses membres de se rendre mutuellement des services en fonction de leurs compétences et de se défaire d'objets inutiles sans avoir recours à la monnaie traditionnelle. Tous les échanges donnent lieu à une transaction qui s'effectue dans une monnaie fictive qui est pour l'association : le «Ruban».
Les échanges se font grâce à un site où sont inscrites les offres et les demandes des adhérents.
Tout le monde peut échanger : vous avez besoin d'un coup de main mais vous n'osez pas toujours demander, vous voulez partager votre savoir-faire, vous avez trop de légumes, vous aimeriez en échanger, vous souffrez du dos, quelqu'un peut venir vous aider... Vous pouvez tout imaginer ! Promener un chien, arroser des plantes pendant les vacances, prêter du matériel...
Régulièrement, le SEL organise des Bourses Locales d'Echanges (BLE) qui permettent aux adhérents de se rencontrer et d'échanger, toujours sans argent mais avec une contre partie en « rubans ». Les choses ont une deuxième vie et le recyclage protège l'environnement.

Union Musicale

Président
Marc Messana : 06 84 45 24 56
Directeur
Jean-Paul Vindrier : 06 42 89 39 49

Composée de 33 musiciens, dont une partie issue de l'Ecole de musique, l'Harmonie participe activement à la vie de la commune : concerts, notamment celui très apprécié de la Sainte-Cécile, présence lors des inaugurations et des cérémonies officielles.
Les répétitions ont lieu le dimanche matin, de 9h30 à 11h30 au gymnase Jean Tardy. Elles sont studieuses, dans une ambiance conviviale. Les musiciens, quel que soit leur niveau sont les bienvenus. Il suffit de se présenter à une répétition avec son instrument ou de prendre contact avec un musicien.

Saint-Jean Volley Ball

Avec l'ouverture du Pôle Sportif du Fay, le club de volley SJVB disposera à partir de septembre 2015 de nouveaux créneaux horaires et souhaite ouvrir une section pour les jeunes de 15 à 18 ans – filles et garçons.
Les entraînements auront lieu les mercredis de 16h à 19h (horaires à définir en fonction du nombre d'inscrits) et seront encadrés par un entraîneur dépendant du Comité de la Loire de volley-ball.

Renseignements et inscriptions :
Thierry Guyon : 06 60 75 55 95
et lors du forum des associations en septembre 2015.

Sorbielles Saint-Jeandaires

19ème rallye promenade Dimanche 21 juin. Venez découvrir les petites routes touristiques de notre région !
Parcours aisé, encadrement assuré.
Vous vous détendrez en participant aux jeux variés, assurant l'ambiance familiale et conviviale chère à notre club.
Journée ouverte à tous les véhicules de plus de 30 ans – Assistance pendant le rallye – Nombre de places limité.
Arrivée place Saint-Charles à 17h30
Inscriptions avant le 15 juin 2015

Renseignements :
André : 04 77 53 21 91
Marc : 06 06 40 33 83
Jean-Louis : 06 09 94 58 57
Le soir après 19h.
club-les-sorbielles@outlook.com

Le Budget 2015

Conformément aux débats d'orientations budgétaires (Conseil Municipal de février) le Budget Primitif 2015 a été voté le 27mars dernier.
Ce budget s'inscrit dans un contexte économique difficile avec notamment les dispositions de la loi de finances 2015 réduisant sans précédent les dotations de l'Etat aux collectivités locales. La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), principal concours de l'Etat, est en baisse de 3,67milliards par rapport à 2014 (soit 8,9%).
Les effets cumulés, de la réduction de la DGF et de l'accroissement des dépenses obligatoires liées à la réforme des rythmes scolaires et à la hausse des cotisations CNRACL, mettent à mal les finances des collectivités locales. Pour notre commune, nous enregistrons cette année, une diminution de 115 000€ de notre DGF, qui impacte directement nos recettes de fonctionnement (pour mémoire, le cumul des baisses et du gel depuis 2011 représente environ – 300 000€). Cette baisse se poursuivra de la même manière en 2016 et 2017. La réforme des rythmes scolaires représente 120 000€ de charges supplémentaires.

Malgré ces contraintes financières importantes, le budget 2015 respecte les objectifs suivants :

- **Préserver et revaloriser les services à la population** en recherchant un maximum d'économies : renégociation à la baisse de certains contrats de prestations extérieures sans impact sur la qualité du service (rythmes scolaires, crèches), valorisation des travaux en régie directe, mise en place des dispositifs d'économie d'énergie (isolation des bâtiments par exemple).
- **Maîtriser les investissements nouveaux,** essentiellement axés sur l'entretien des bâtiments, voiries et espaces verts.
- **Avoir une gestion financière rigoureuse** avec un suivi régulier des dépenses mais aussi des recettes et notamment de nos créances (cantines, eau,...) affichant des montants à recouvrer, sur exercices antérieurs, très importants en début de mandat. Pour information, plus de 60% de ces créances ont été apurées à ce jour.
- **Ne pas recourir systématiquement à l'emprunt** mais favoriser l'autofinancement de certains services par une légère évolution des tarifs (eau, cette année), nous permettant également d'amorcer un désendettement de ce service très impacté par les emprunts des années antérieures.
- **Ne pas augmenter les taux d'imposition communaux** (à noter que la revalorisation des bases de valeurs locatives est initiée par l'Administration Fiscale et indépendante de notre volonté).

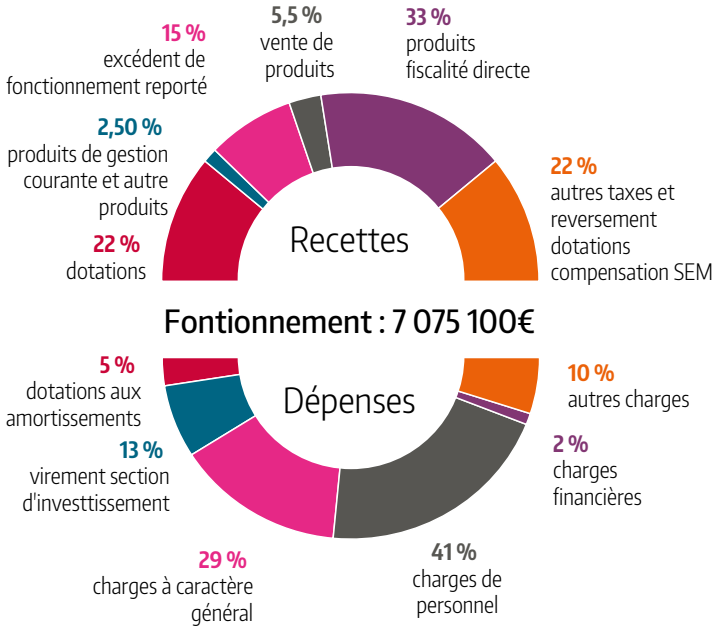

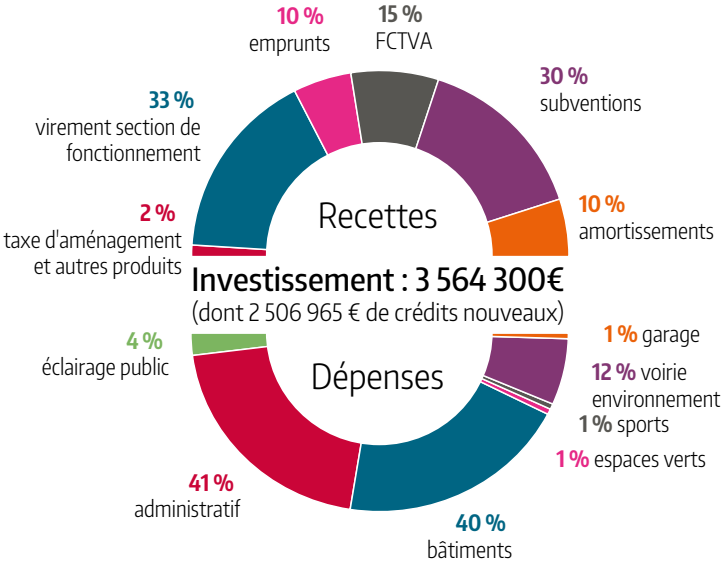

Les Comités de quartier au travail

Chaque réunion se déroule dans une ambiance studieuse et conviviale, faite d'attention, d'écoute, de vigilance et de partage, montrant la motivation des participants. Les groupes de travail proposent, en toute liberté et indépendance, de nombreuses idées qui pour celles qui seront retenues, seront réalisées en concertation pour améliorer le bien-être de chacun dans le respect des autres et de l'intérêt général. Tout ne se fait pas en 1 jour, 1 mois, 1 an, 6 ans, mais tout se construit pas à pas.

Le Fay - La Calaminière

Le comité s'est réuni trois fois depuis sa mise en place. Après les réponses de la Municipalité aux questions soulevées précédemment, chaque séance a permis de faire un point sur le suivi des opérations en cours.

• Le groupe City-stade/Tennis-Animations/Loisirs-Amélioration du vivre ensemble a commencé des travaux de réflexion sur l'aménagement des anciens courts de tennis du Puits Pétin pour voir comment le faire évoluer vers un espace récréatif pluri-générationnel. Les pré-ados et ados ont déjà investi ce lieu depuis plus d'un an. Ils plébiscitent les installations en place et seront impliqués dans la réflexion, qui inclura aussi l'ensemble de la population du quartier.

• Le groupe Environnement / Qualité de vie-Circulation /Sécurité / Voirie / Stas a fait un état des lieux du secteur, chaussées défectueuses ou rendues dangereuses par les intempéries, sécurisation de l'école en priorité, carrefours et cheminements périlleux pour les piétons. Les prochaines réflexions devraient interpeller la Poste, la Stas pour améliorer les services à la population sur les secteurs Chaney/Le Fay/La Calaminière.

Visite de quartier
Samedi 6 Juin
9h Stade du Fay
9h45 City-stade Puits Pétin
10h45 La Calaminière

La Baraillère

Le comité s'est réuni le 11 mars afin de réfléchir sur les deux thèmes principaux dégagés lors des précédentes réunions.

• Le groupe composé de Mesdames Ducreux, Milazzo, Perret et Ostermann et de Messieurs Bejar, Perret et Pradier travaille sur les thématiques Circulation/Voies de communication/Sécurité des biens et personnes, et a évoqué les sujets concernant : la vitesse rue Victor Hugo, le site de la Chapelle, la rue de la Dernière Cordée, le stationnement handicapé, le dispositif « Voisins Vigilants », l'embellissement en coordination avec le projet de la ZAC du Pont de l'Âne, l'entretien des chemins.

• Le groupe Aménagement du cadre de vie/Environnement est pris en charge par Mesdames Martinez et Pagat, et de Messieurs Bier, Chazot, Guerin, Martinez A., Martinez H., et Valluche. Les points évoqués et soumis à réflexion sont : le site de La Ronze et le terrain attenant, le stade Thiollière, le City-stade allée des Cévennes, la rue Soeur Marie de Béthanie.

Visite de quartier
Samedi 13 juin
9h Carrefour Rue des Mineurs/Georges Brassens vers le panneau Infos Municipales
10h Stade Thiollière
11h Angle rue SoeurMarie de Béthanie/ rue Victor Hugo

Le Bourg

Le comité est en pleine activité, voire parfois effervescence.
Cinq groupes de travail ont été constitués :

• Voirie/Circulation,
• Environnement/Écologie,
• Tranquillité publique,
• Dynamisation centre Bourg,
• Aménagement urbain.

À intervalles réguliers, une synthèse est réalisée avec tous les membres. Des comptes-rendus courts, explicites et constructifs sont diffusés aux membres et aux élus.
Ils sont transmis, soit pour réalisation, soit pour étude plus approfondie, et des réponses rapides sont apportées pour les propositions les plus simples à réaliser. Pour d'autres sujets, plus techniques et plus coûteux, ou entrant dans le cadre de la collaboration avec Saint-Étienne Métropole, ils sont étudiés par les Services et les élus pour leur faisabilité et planification. Parmi les sujets traités, la Place Saint-Charles et son environnement, lieu emblématique de notre Commune, fait l'objet d'une réflexion commune à l'ensemble des cinq groupes, qui phosphorent sur des projets d'aménagement global.

Visite de quartier
Samedi 20 juin
9h Place Saint-Charles
10h Parking Poyeton
11h Pont d'Arcole

Venez nombreux rencontrer Monsieur Le Maire, les élus et les représentants des Comités de quartier lors des visites de quartier.

Le Conseil municipal au fil des dossiers

Principales délibérations

Les comptes-rendus des derniers conseils sont affichés à la porte de la mairie et téléchargeables sur le site internet de la commune, dans la rubrique Vie démocratique / Les conseils municipaux.

24 novembre 2014

- Délégation de la maîtrise d'ouvrage au SIEL pour la dissimulation des réseaux électriques Route de Nantas
- Convention d'adhésion au service santé au travail du Centre de gestion de la Loire
- Présentation du rapport d'activité 2013 de Saint-Étienne Métrople
- Désignation du correspondant défense.

17 décembre 2014

- Revalorisation des tarifs communaux de 1 % en moyenne
- Subvention de fonctionnement à la section Karaté du Sou des écoles
- Cession du local commercial 17-19 rue Jean Jaurès au Cabinet Olivier
- Lancement d'une consultation publique pour l'exploitation des Crèches Le Colombier et Les Petits mômes
- Avenant à la convention avec la ville de Saint-Étienne et la maison de quartier du Soleil pour la mission de relais d'assistantes maternelles
- Renouvellement des conventions avec le Centre de gestion de la Loire pour l'adhésion aux services hygiène et sécurité au travail et au service d'établissement des dossiers CNRACL
- Adhésion à la compétence optionnelle « Eclairage public » du SIEL
- Opposition au retrait de la commune de Saint-Priest-en-Jarez du SIVU Piscine du Val d'Onzon
- Convention avec le Parc naturel régional du Pilat pour la mise en place de sentiers en boucle de promenade.

5 février 2015

- Débat sur les orientations budgétaires 2015 et autorisation de mandatement du quart des crédits (budget général et budget de l'eau)
- Subvention au collège Aristide Briand pour le projet de voyage à New-York des élèves de 4ème
- Lancement de la révision du Plan local d'urbanisme de la commune
- Convention 2015-2017 avec l'agence d'urbanisme Epures
- Délégation de la négociation du contrat groupe pour les obligations statutaires des agents au Centre de gestion de la Loire.

27 mars 2015

- Vote des budgets primitifs de la commune, du service de l'eau et des taux d'imposition de l'année 2015
- Octroi d'une garantie d'emprunt à Bâtir et Loger pour la construction de nouveaux logements sociaux sur la commune
- Vote des subventions aux associations locales et d'intérêt général
- Attribution de subventions exceptionnelles au Judo Club et au Club socio-culturel
- Convention d'objectifs avec l'Espérance
- Convention avec Loire Service Environnement pour favoriser l'insertion professionnelle
- Convention d'ingénierie avec les Francas de la Loire
- Convention avec la Mission locale de Saint-Etienne
- Définition de zones d'intérêts stratégiques dans le cadre du Plan de prévention des risques miniers
- Demande de déclaration préalable pour la réfection du mur du Clos Vican.

Cérémonie du 22 mars 2015

Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie

En ce dimanche, réunis autour des anciens combattants, nous avons commémoré la date du 19 Mars 1962 qui marque l'arrêt officiel de la guerre d'Algérie. Le texte en hommage aux anciens combattants a été lu par Hugo DAVID et Jessim RAHBI, celui du secrétaire d'Etat par une jeune de la commune, Clarisse PENARD. Cette commémoration doit être l'occasion de regarder vers l'avenir en exprimant notre volonté d'apaisement et de réconciliation.

En associant la jeunesse à ces commémorations, nous contribuons à la transmission du devoir de mémoire.

Prochain Conseil Municipal : 26 juin 2015 à 19h en mairie

Expression des listes

La rubrique « Expression des listes » est ouverte aux deux listes du conseil municipal.
Ces textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Un nouvel élan pour Saint-Jean

« Dire mais surtout agir »

Il y a un an, vous avez exprimé votre désir de changement en accordant votre confiance à notre liste. Nous nous sommes engagés à mériter cette confiance et oeuvrons chaque jour pour répondre aux attentes.

A notre arrivée, nous avions très peu de documents en notre possession ; mais cela ne pouvait qu'encourager notre volonté de changement. La tâche était difficile mais pas insurmontable puisqu'aujourd'hui nous affichons, comme vous pouvez le constater à la lecture de ce bulletin, des résultats non négligeables.

Qu'est-ce-qui a changé ?

- La réactivité et la disponibilité d'une équipe, proche et appréciée de la population.
- Un esprit de concertation avec des prises de décisions collectives.
- Une nouvelle approche et un suivi rigoureux de la gestion financière de la commune impliquant délégations et responsables des services.
- La sagesse et la clairvoyance de recourir à l'augmentation du prix de l'eau, avec la volonté de désendetter ce service très impacté par les emprunts des années précédentes.
- Le choix de participer activement aux commissions de Saint-Etienne Métropole, sans s'impliquer dans un mandat métropolitain, évitant ainsi les compromissions et permettant de défendre, sans ambiguïté, les intérêts de notre commune.

A l'issue de cette première année de mandat, malgré la baisse massive et brutale des dotations de l'Etat, les résultats sont au rendez-vous : une gestion rigoureuse des dépenses, des recherches d'économies tout en préservant les services à la population et déjà de nombreux projets menés à terme.

Indépendance Démocratique

Chers St-Jeandaires
Lors des élections départementales, notre commune a connu à la fois une abstention et un vote FN parmi les plus importants du département.
Les taux d'abstention de la commune sont supérieurs à 50% pour les 2 tours, ils révèlent un désintérêt de la population pour la politique. Or, elle influe à tous les niveaux de votre quotidien.
Nous ne nous permettrons aucune interprétation de ce résultat !
Mais cela nous interpelle et nous nous interrogeons sur le message que vous avez voulu faire passer.
Est-ce en réaction à la politique nationale, départementale ou communale ?
Nous déplorons juste que le premier magistrat de notre commune n'est pas réagi immédiatement afin de vous rassurer.
Parce que nous sommes tous concernés, nous avons souhaité que les procès-verbaux et non plus seulement les comptes rendus sommaires des conseils municipaux soient affichés et publiés sur le site internet de la mairie. Vous pourrez ainsi y retrouver nos échanges avec la Majorité, pour le bien commun.
Nous regrettons que les articles de la presse locale ne soient malheureusement pas toujours fidèles à la réalité.
Notre commune change !
Les agents municipaux se sont mis en grève ce 9 avril.
La population, principalement les familles, a été impactées par ces perturbations.
Le service de cantine, sur toutes les écoles publiques, a été supprimé.
Les accueils périscolaires ainsi que les TAP n'ont pu être assurés ou l'ont été de manière inégale selon les écoles.
Nous entendons les revendications salariales du personnel, mais nous leur rappelons que leur employeur payeur est le Maire.
Vous n'êtes pas responsables de cette situation.
Nous vous souhaitons, un bel été.

Vos démarches

Nouveau : achetez vos timbres fiscaux en ligne

Depuis mars 2015, les timbres fiscaux (notamment pour l'obtention d'un passeport) peuvent être achetés en ligne (timbres dématérialisés ou électroniques) en utilisant le téléservice :

https://timbres.impots.gouv.fr/

Vous pouvez aussi acheter un timbre fiscal auprès :

> d'un bureau de tabac si le commerce en propose la vente
> d'un centre des finances publiques, d'une trésorerie ou d'un service des impôts des entreprises (SIE).

Recensement militaire (ou citoyen)

Dès vos 16 ans et sans tarder, présentez vous en mairie pour votre recensement avec votre livret de famille et votre carte d'identité ou utilisez le service en ligne :

https://mdel.mon.service-public.fr/recensementcitoyen.html

Important : l'original de votre attestation de recensement doit être toujours conservée.

Inscriptions dans les établissements scolaires publics

L'inscription des nouveaux élèves dans les écoles publiques de la commune (primaire et maternelle) s'effectue en mairie. Les nouveaux arrivants et les parents de jeunes enfants peuvent effectuer cette démarche aux heures habituelles d'ouverture, munis du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

État-Civil

6594 Saint-Jeandaires

Les populations légales 2012 sont entrées en vigueur le 1er janvier 2015. Elles se substituent aux populations légales 2011.
Pour la commune de Saint-Jean-Bonnefonds on note une progression de 72 habitants.
source : insee.fr

Naissances

Décembre 2014
VILAS BOAS CHETOT Loris
MRAH Sofia
LASSEIGNE Clémence
POIROT Gauthier
POIROT Bertrand
MOUAS Muhammed-Ibn-Sufyan
DEVOOS Alix
VERDIN Eléana
VERDIN Ruben
MONON Timéo

Janvier 2015
BARAH Ibrahim
CELLIER Thibault
ARGAUD Loévan
COTTIER Ethan
CHOMIENNE Noémie
ZOUAOUI Chirase
FRADEL Manon
FLECHET GOY Malone

Février 2015
RASCLE Loïc
CATESSON Joseph
LOPEZ Flavie
MERABTI Waël
PAQUIER Marie
PAQUIER Camille
BENARABI Camélia
MALECOT Gad

Mars 2015
SEBAIHI Sary
MARQUET Gabriel
DA EIRA THELISSON Anoé
SEVES Nolan
GACHET Sacha
VILLEMAGNE Lenny
BENMAMMAR Dinah
LICIR Mohamed
SIN Lana

Décès

Décembre 2014
MIMOUN Djamel
BARBEY Christiane veuve FLACHER
PIGNAULT Jean Louis
VIDAL Marie veuve CHAUTARD
MARMOLA Isabelle divorcée DUMONT
THERMEAU Hélène veuve BAUDREY
MOREAU Catherine veuve VIVAT
FRANÇON Martine épouse PERRET

Janvier 2015
CAUCHOIS Emilien
BOURGUIGNON François
JURINE Marie divorcée FULCHIRON

Février 2015
FLACHIER Angéline veuve GUILLAUD
MICHEL Yvette veuve DEVUN
MURGUE Philippe
BOST André
JACOB Lucie
JOURJON Juliette veuve JAY

Mars 2015
PEYRE Rollande épouse VORON
COTTIER Marthe veuve CHANUT
COMBE René
CONVERS Louis
CHAURAND Augusta

Mariages

Décembre 2014
SAGNARD Sylvain & MARCOS Vanessa

COMBREAS Benoit & SAMMOU Leïla

Cet été à Saint-Jean

Saint-Jean en Fêtes
3 et 4 juillet 2015
Espace Jean Tardy

Vendredi 3 juillet 2015

21h30 : animations autour d'une projection gratuite, en plein air, du Film «Qu'est-ce qu'on a fait au Bon Dieu ?», à l'initiative de la Commission Municipale Ados. Buffet - Buvette.

Samedi 4 juillet 2015 dès 14h

Animations :
- Structure gonflable
- Jeu en bois
- Sarbacane
- Buffet - Buvette

Concerts :
- L'union musicale de Saint-Jean-Bonnefonds
- M. Michel Monaco (variété française)
- L'école de musique de Saint-Jean-Bonnefonds
- Les Dizzy Sticks (jeune groupe Stéphanois)

Animation à la Roseraie :
- Mme Jacqueline Monpierre (variété française)

Festivités
13 et 14 juillet 2014
place Saint-Charles

Lundi 13 juillet

- 21h Retraite aux flambeau
- 22h Bal
- 23h Feu d'artifice

Mardi 14 juillet

- dès 8h30 Concours de boule Place Saint-Charles
- 11h Défilé (départ de la mairie en direction du monument aux morts)
- avec participation de l'Union Musicale
- 12h apéritif citoyen offert par la municipalité

Jumelage

Le Comité d'Animation Saint-Jeandaire section Jumelage vous propose un séjour chez nos amis allemands de TEUCHERN du 23 au 29 Juillet 2015.

- Départ Jeudi 23 Juillet en bus. Arrivée à Constance (Land de Bade-Wurtemberg) dans l'après-midi et visite libre de cette magnifique cité. Départ le lendemain en direction de Teuchern (Land de Saxe-Anhalt).
- Hébergement en famille d'accueil pendant 3 jours bien remplis avec des visites, des soirées en famille et une grande soirée festive franco-allemande.
- Mardi 28 Juillet : départ de Teuchern en direction de Heidelberg (land de Bade-Wurtemberg). Visite libre.
- Mercredi 29 Juillet : retour à Saint-JeanBonnefonds

PRIX DU VOYAGE
(bus, hôtel et petit déjeuner) :
Adultes : 250€ par personne
Jeunes de moins de 18 ans : 170€ par personne

Inscriptions :
Espace Voltaire (04 77 95 19 98)
Dominique Marion (06 89 19 63 93)

Des liens amicaux se sont crées depuis pratiquement 20 ans, que nous fêterons en 2016 à Saint-Jean-Bonnefonds lors de leur venue.

Horaires d'été

La Mairie
- lundi à vendredi : 8h30- 12h /13h30- 17h
- fermée les samedis du 11 juillet au 22 août

La Médiathèque
Ouverte tout l'été aux horaires habituels
- mardi 15h - 18h30
- mercredi 9h30 - 12h30/14h - 18h30
- jeudi 9h30- 12h30
- vendredi 15h - 1 8h30
- samedi 9h30- 12h30

L'Espace Voltaire
- mardi 10h - 12h et 14h - 18h
- mercredi : 10h - 12h et 14h – 19h
- jeudi : 15h – 19h
- samedi : 9h30 – 12h
- fermé les samedis en juillet
- fermé du 22 juillet au 24 août inclus

La Maison du Passementier
- mercredi, vendredi et dimanche : 14h - 18h
- mardi, jeudi et samedi sur rendez-vous pour les groupes
- fermée du 2 au 16 août inclus

L'Épicerie Sociale
- fermée du 31 juillet au 19 août

Le Pôle Jeunesse et Accueil jeunes
- fermés du 6 juillet au 31 août

Mission locale
- Pas de permanence du 14 juillet au 1er septembre. Pendant cette période la mission locale vous accueille 8 avenue Augustin Dupré à Saint-Etienne. 04 77 01 34 00.

Boulangeries
(sous réserve de changement)
- Arsac Chanin : fermée du 2 au 16 août inclus
- Courat : fermée du 15 juillet au 9 août inclus
- Le Floch : fermée du 10 août au 1er septembre inclus
- Boulangerie Saint-Jeandaire : ouverte tout l'été